

Administration de la Gestion de l'Eau: nouvelles cartes au sujet des inondations

publié le 21 juin 2019

L'Administration de la Gestion de l'Eau a élaboré de nouvelles cartes au sujet des inondations et des risques y relatifs. Les cartes sont disponibles sur les sites ci-dessous et dans l'Administration Communale de Redange/Attert où vous pouvez en prendre connaissance jusqu'au 17 septembre 2019.

Des observations écrites peuvent être déposées jusqu'au 17 septembre 2019

- auprès du collège des bourgmestre et échevins qui les transmet à la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, ou
- moyennant un courriel à l'adresse électronique inondables@eau.etat.lu, ou
- par la fonction « Feedback » du site geoportail.lu, ou
- par voie postale à l'adresse suivante :

Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable
Cartes zones inondables
L-2918 Luxembourg